



Rémi Cardon



La
Somme
a de **l'avenir**

SÉNATEUR DE LA SOMME

07

NOVEMBRE
2022



PAGE 2

**L'énergie est
notre avenir,
économisons-la !**



PAGE 3

**Notre école,
faisons la
ensemble !**



PAGE 4

**Fresnoy-lès-Roye,
Un skate park
voulu et créé par
les jeunes**

Vers une crise **Totale** ?



« Crise énergétique » avec notamment la fin de l'approvisionnement en gaz russe, « crise sociale » avec notamment la grève dans les raffineries, « crise démocratique » avec le recours au 49.3 avant même la fin des débats parlementaires, notre pays vit une période plutôt agitée.

Je m'interroge sur le concept même de ces « crises » que nous pourrions espérer provisoires et indépendantes. Car une « crise », est implicitement temporaire et laisse envisager un retour à la situation initiale voire idéale. A l'image de la malnommée « crise climatique », je pense que nous sommes à l'aube d'une mutation

plus profonde et plus structurelle. La « fin de l'abondance », évoquée par le Président de la République, entraînera forcément des conséquences sociales et sociétales, et nos choix politiques en la matière nécessitent une démocratie pleine et entière.

Les changements potentiellement conséquents, surtout sur nos modes de vies, ne seront acceptables et acceptés que si, et seulement si, ils s'accompagnent d'une grande justice sociale. Et, nous devons certainement pour cela nous interroger sur nos valeurs.

Tout cela n'est pas sombre pour autant. Ces crises et leur débats associés permettent de mettre en évidence que d'autres choix sont possibles. Le clivage droite-gauche, que certains ont cru trop vite dépassé, reprend vie en cette période troublée. Incarnée par le chef de l'Etat, la pseudo-synthèse ultime n'a finalement pris sens que dans sa dérive libérale, démontrant une nouvelle fois à contrario la permanence de ce clivage et des luttes qui animent notre société.

Le gouvernement a ainsi choisi de réquisitionner les salariés grévistes quand d'autres auraient voulu le voir réquisitionner les supers-profits ou les supers-dividendes. Devons-nous nous étonner davantage des salaires des ouvriers travaillant en horaire décalé sur le site Seveso d'un immense groupe industriel, ou de la rémunération extravagante de leur PDG ?

Le juste partage de la richesse produite par une entreprise exploitant une matière fossile et polluante est un vaste sujet politique voire philosophique auquel je vous invite à réfléchir. Car si comme vous, je souhaite que la Somme ait de l'avenir, je sais que, comme moi, vous souhaitez tout autant, qu'il en soit de même pour la France et l'humanité.

Cordialement,
Rémi Cardon

« L'énergie est notre avenir, économisons-la ! »

Plus que jamais, cet avertissement est d'actualité. Difficulté d'approvisionnement en gaz, parc nucléaire vieillissant... sans même évoquer la nécessaire diminution de nos consommations d'énergies fossiles, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que nous ne sommes pas en crise mais au début d'un immense chamboulement de notre approvisionnement énergétique. J'ai donc travaillé sur deux propositions de loi sur le thème de la production et de la maîtrise de l'énergie.



Déposée

Le récent rapport « futurs énergétiques 2050 » de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, est sans appel. Que nous soyons

éco-anxieux ou au contraire climatosceptiques, notre pays doit, quel que soit le scénario envisagé pour la filière électro-nucléaire, radicalement augmenter la part d'énergie renouvelable dans son mix énergétique. Le département de la Somme ayant développé une expertise, parfois malgré lui, en termes d'éolien, le parlementaire que je suis, a donc formalisé après de multiples rencontres une proposition de loi visant à favoriser l'éolien terrestre dans le respect des territoires et des habitants.



En cours

Il faut avoir à l'esprit que la meilleure énergie est quand même celle qu'on ne consomme pas. Représentant plus du tiers de la consommation

finale d'énergie, le résidentiel et le tertiaire est notre plus gros poste de dépense énergétique à l'échelle nationale. L'isolation des logements et bâtiments doit donc être une priorité. C'est la raison pour laquelle, je travaille sur une seconde PPL visant à compléter la loi Climat et Résilience et permettre aux propriétaires avec de faibles revenus d'entreprendre une rénovation thermique de leur habitation.

► Vous trouverez sur mon site internet les textes complets ainsi que les dossiers de presse expliquant les tenants et aboutissants de ces propositions de loi.



Les enjeux de la transmission des entreprises

Avec mes collègues Michel Canévet et Olivier Rietmann, nous avons remis le 6 octobre dernier notre rapport sur la transmission des entreprises. Il est dans le prolongement des travaux de 2017 au sein de la Délégation aux Entreprises. En effet, la démographie des chefs d'entreprises est alarmante avec **1/4 des dirigeants qui ont plus de 60 ans. Il y a donc un véritable marché à investir avec 250 000 à 700 000 entreprises à céder dans les 10 prochaines années.**



Le rapport s'articule autour de deux volets : **sécurisation** et **simplification** de la transmission. Vous trouverez un article complet sur mon site internet.

En synthèse :

Sécuriser

- Informer les chefs d'entreprises car 82% d'entre eux ne connaissent pas le "Pacte Dutreil"
- Consolider dans la loi la définition de holding animatrice (elle participe activement à la conduite et l'activité de ces filiales)

Simplifier

- Faciliter la reprise des sociétés par les salariés
- Relever les abattements fiscaux de 300 000 à 500 000 euros



Remis

- Inciter l'utilisation du Compte Personnel de Formation vers des formations à la reprise.
- Anticiper la transmission en offrant un "chèque-conseil pour la transmission" entre 55 et 65 ans
- Structurer la coordination au niveau national et régional autour de la transmission

Localement, si vous souhaitez reprendre une entreprise dans notre territoire n'hésitez pas à contacter : Sebastien.garat@amiens-picardie.cci.fr

L'autonomie financière de nos communes en danger

Je vous en parlais au trimestre dernier et il semble que le gouvernement soit déterminé à couper encore un peu plus les communes de leur territoire pour leur financement. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la suppression de la CVAE semble plus que jamais d'actualité, même si celle-ci se ferait finalement en 2 ans. Comme pour être moins brutale mais tout autant injuste, cette suppression s'inscrit malheureusement dans une longue série de réformes qui doit nous interroger.

Suppression de la taxe d'habitation, partage obligatoire de la taxe d'aménagement et maintenant suppression de la CVAE sont malheureusement des coups durs portés aux communes dont les finances vont de fait devenir sous tutelle de l'Etat. Si on ajoute des partages injustes d'une part de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) entre les territoires ruraux et urbains, et d'autre part des retombées fiscales de l'éolien avec l'IFER (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux), nous obtenons un cocktail dangereux de financement bridé et inéquitable. Tout cela sera forcément l'objet d'amendements lors du projet de loi de finances 2023 afin que nos communes aient de l'avenir.

Visites du Sénat



Vous avez été nombreux à me solliciter pour visiter le Sénat. Nous vous proposons une nouvelle date le mercredi 11 janvier à 10h20.

Inscrivez-vous par mail sur r.cardon@senat.fr



“Notre Ecole, faisons la ensemble” - Chiche !

Le Gouvernement a souhaité lancer un nouveau dispositif consacré à l'enseignement à hauteur de 500 millions d'euros soit près de 3,3 millions d'euros par an pour notre Académie. C'est une enveloppe non négligeable et bienvenue compte-tenu de la politique permanente de réduction des coûts que nous connaissons tous. Cette initiative, intitulée « Notre Ecole, faisons-la ensemble », vise à faire émerger, dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités à l'école, au collège et au lycée.

Ce dispositif, s'il semble flou tant ses contours sont larges et peu contraignants dans le fond et la forme, ne permettra pas de financer les postes d'enseignants qui nous manquent mais permettra néanmoins de financer du matériel, des activités pédagogiques ou encore des intervenants extérieurs.

Je ne peux que vous inviter à vous saisir, conjointement avec les équipes éducatives de vos communes, de cette opportunité pour monter des projets qui correspondent

aux besoins de vos écoles et au service de la réussite de vos élèves. Pour plus de renseignements : notre.ecole@ac-amiens.fr. Ceci dit, et si je me dois de relayer les initiatives allant dans le bon sens, je regrette que le gouvernement n'ait pas appliqué cette devise et ce principe de co-construction pour la réforme du lycée professionnel. Cette filière d'enseignement présente bien des difficultés mais ne nécessitait pas d'être fragilisée en renforçant d'avantage les stages au détriment des enseignements fondamentaux. J'ai rencontré l'équipe du Lycée de Ham qui a démontré un investissement et un dynamisme exemplaire auprès de ses élèves et que je tiens à féliciter.

Pour soi-disant revaloriser ces filières, la réforme envisagée va renforcer l'apprentissage chez un public toujours plus jeune. Ceci n'est pas indispensable et risque, au contraire, d'être contre-productif. Il y a surtout le risque de diminuer encore les enseignements fondamentaux et de limiter encore toute chance d'émancipation et de poursuite d'étude.

Nouvelle fiche conseil

Mobilisons le foncier abandonné !

Que ce soit dès à présent par le déploiement des PLU(I) ou à court terme avec le déploiement de l'objectif de zéro artificialisation nette, nous allons devoir faire feu de tout bois et utiliser tout le foncier disponible pour en faire le meilleur usage possible. Des biens sans maître ou des biens en état d'abandon



manifeste, sont malheureusement présents dans bon nombre des communes du département. Nous vous proposons donc une nouvelle fiche conseil pour vous aider à gérer ces dossiers difficiles et ainsi pouvoir récupérer et réutiliser ce foncier parfois déjà urbanisé.



Avec vous, la Somme a de l'Avenir

Fresnoy-lès-Roye, un skate park voulu et créé par les jeunes



Parti du souhait de quelques jeunes, de voir la création d'un skate parc, nous vous proposons de découvrir comment M Cyrille CLEUET, maire de la commune, a su impliquer ces derniers pour réaliser un projet exemplaire.

Si cette expérience vous inspire ou vous donne envie de créer votre propre équipement sportif, nous vous rappelons que vous pouvez retrouver notre fiche-conseil sur ce thème sur notre site internet.

Atelier Thématique

Évolution et perspectives des finances publiques locales

Le récent rapport de la cour des comptes sur les scénarios de financement des collectivités locales est aussi austère qu'instructif.

Suppression de la Taxe d'habitation, Passage au M57, Suppression de la CVAE, Partage de la Taxe d'aménagement, répartition de la DGF... ces évolutions nous interrogent sur le lien de confiance entre l'Etat et les collectivités locales.

Dans le but de préparer le débat au Sénat sur le Projet de Loi de Finances prévu en décembre prochain, nous vous proposons d'échanger sur ces thèmes.

En présence de

► **M Olivier CARDOT**, DDFIP

Conseiller aux décideurs locaux – CC Avre-Luce-Noye

7 novembre 2022

→ **Moreuil - Salle d'honneur
Mairie de Moreuil - À 18h00**

Inscription libre par email à l'adresse :
r.cardon@senat.fr



Rémi Cardon



À découvrir



L'application Nos Lois
www.noslois.fr

Ça continue sur remicardon.fr

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter le site internet, vous y retrouverez nos dossiers complets ainsi que des bons plans pour vos collectivités.

Inscrivez-vous à la newsletter pour ne rien manquer !

- **Au Sénat** : 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris CEDEX 6
- **Dans la Somme** : 40, place René Goblet - 80000 Amiens

Je reçois sur rendez-vous à ma permanence parlementaire à Amiens. Pour tout renseignement merci de contacter mes collaborateurs au 03 22 46 31 37.